RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Sur site

OBJECTIFS

Formation conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS

- Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique spécifique du domaine sanitaire et social.
- Être capable de proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains.
- Être capable de prendre en compte les ressources de la personne dans l'aide aux mobilisations.

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Salarié du secteur sanitaire et social
- Pas de prérequis

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

www.greta-du-limousin.fr

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)

Durée

- PRAP : 4 jours (28 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation
- Certification PRAP 2S

Modalités de formation

- Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse de situations de travail

Modalités de financement

- OPCO / Entreprise

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique :

- Données chiffrées AT/MP régime général.
- Données spécifiques au secteur et à la structure des stagiaires.

La démarche de prévention :

- Structuration, missions et organisation du secteur.
- Code du travail, principes de prévention.
- Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'établissement de santé.

La situation de travail :

- Décrire une situation de travail en tenant compte de la particularité du patient ou du résident.
- Identifier les situations de travail dangereuses.
- Rechercher des déterminants.
- Proposer et évaluer des pistes d'amélioration.

Anatomie, physiologie du corps humain :

- Connaissance du fonctionnement du corps humain.
- Dommages potentiels liés à l'activité physique.

Principes organisateurs de l'action motrice dans l'aide aux mobilisations :

- Situations pratiques de mobilisation (Prise en compte de la personne à mobilité réduite pour une plus grande efficience).

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter

date de mise à jour : 21/03/2025